

MIEUX VOUS CONNAITRE

Votre enfant :

Fille Garçon

Age : mois Ou Si moins de 2 mois (âge en semaines)semaines

Vous habitez (Code postal) :

Date des séances week-end et jour férié :

Jours : Week-end Jours fériés

...../...../.....
...../...../.....

Votre enfant a-t-il été hospitalisé pour cet épisode : OUI NON

Si oui : Avant les séances de kinésithérapie
Après les séances de kinésithérapie
Autres cas, expliquez :

Comment avez-vous connu le réseau ARBAM ?

.....
.....
.....

QUE PENSEZ-VOUS DE NOUS

	Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
Du service de garde proposé par le réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du contact avec le centre d'appel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des séances de kinésithérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'hygiène au sein du cabinet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Feriez-vous de nouveau appel à ce service ?

OUI

NON

Vos suggestions :

.....
.....
.....

Fiche à remettre à votre kinésithérapeute ou nous retourner.

L'ARBAM PACA (Association Réseau Bronchiolite Asthme et Mucoviscidose) est une association assurant les gardes de kinésithérapie respiratoire les week-ends et jours fériés sur toute la région PACA depuis 2004. Nous sommes entièrement financés par l'ARS (Agence régional de la Santé).

Le Réseau Bronchiolite PACA, vous remercie de votre confiance.

ARBAM PACA
15 Allée Turcat Méry
13008 MARSEILLE
04 91 75 7000
www.arbam.fr

Le kinésithérapeute qui vous accueille s'est engagé sur la base d'une Charte qui prévoit sa disponibilité ainsi que la qualité des actes qu'il effectue conformes aux recommandations professionnelles actuelles.

Ce document vous est remis par un kinésithérapeute faisant parti d'un réseau de soins conformément au Décret n° 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que d'évaluation des réseaux de santé et portant application de l'article L. 6321-1 du code de la santé publique.



Enquête de satisfaction



Disponible sur
notre site
internet
www.arbam.fr

**Votre enfant vient d'être pris en charge par un
kinésithérapeute de notre réseau.**

Votre avis nous intéresse !